

10^c Journal du Lot 10^c

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements.....	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace).....	50 cent.
RÉCLAMES (— — d —) 3 ^e page.....	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

L'Amérique et le traité de Versailles. Des lenteurs profondément regrettables en raison des difficultés qui s'accumulent. — La dette de l'Allemagne. Paiera-t-elle ? Oui, dit M. Klotz... Une entente financière interalliée n'en est pas moins indispensable au relèvement des nations qui ont combattu pour le triomphe du Droit. — L'Allemagne et l'Autriche.

La sous-commission spéciale nommée au Sénat des Etats-Unis pour examiner si le traité de Versailles était ou non en opposition avec la constitution des Etats-Unis, a conclu comme on le sait, écrit le Comité Duplex, en disant qu'il n'y a rien dans la constitution de la grande République d'où l'on puisse conclure à son rejet. C'est là un point d'importance mais il y a surtout à retenir dans ce rapport certains considérants qui nous intéressent particulièrement, nous Français.

La sous-commission a constaté que l'Allemagne quoique vaincue est toujours, en puissance, un pays redoutable. Elle faisait d'ailleurs cette constatation au moment même où les panthéonistes examinant en Bavière la clause militaire qui limite le nombre des soldats qui devra entrer en Allemagne, constataient avec satisfaction que si cent ou même deux cent mille hommes sont une quantité trop faible pour que l'on puisse songer à faire la guerre, il n'en était pas moins vrai que ce noyau était précieux, car avec lui il sera toujours possible à l'Allemagne, au jour où elle aura besoin d'une armée nationale plus considérable — et pourquoi en aurait-elle besoin sinon pour une nouvelle guerre —, d'avoir des cadres excellents et des soldats accomplis.

C'est là la confirmation d'un des griefs formulés contre le traité de Versailles, mais passons.

Ayant ainsi constaté que l'Allemagne pourra un jour ou l'autre redevenir un danger mondial, la sous-commission américaine a établi nettement que la France était, à véritablement parler, le bouclier dont dispose le monde civilisé pour tenir en échec la barbarie allemande.

Cela, nous ne le savons que trop en France, et les Anglais l'ont fort bien compris, qui ont déjà ratifié avant même les Etats-Unis l'accord armé entre la France, les Etats-Unis et l'Angleterre. Mais il est bon qu'on le sache aussi nettement de l'autre côté de l'Atlantique.

Seulement, on ne peut pas s'empêcher à cette occasion de constater que ce danger que l'Allemagne fait ou peut encore faire courir au monde entier, eût été singulièrement amoindri si, au lieu de sanctionner en quelque sorte le premier traité de Versailles, celui de Bismark faisant l'unité et le bloc allemand, le deuxième traité de Versailles, celui de 1919, avait détruit et désagrégé ce bloc en restituant aux diverses nationalités de l'Empire leur personnalité politique économique et militaire.

Et une autre constatation s'impose encore. Puisque nous sommes destinés à être toujours les plus directement menacés et les premiers frappés, pourquoi lésine-t-on sur les réparations et les secours à nous accorder ?

Or c'est un fait. Quand il y a un abandon de droits ou de cautions à consentir, c'est toujours la France qui doit le faire avec ses amies naturelles, l'Italie, la Pologne, la Roumanie. Ce ne sont jamais les races anglo-saxonnes.

Est-ce juste ? Non. Qui dit plus de charges dit aussi plus de droits. C'est ce que tout le monde devrait comprendre. Il est vrai qu'il y a quelques socialistes français qui, à l'encontre des socialistes belges (ceux-ci ont été directement en contact avec l'Allemand) estiment trop durs les conditions imposées à l'Allemand.

Mais ces socialistes-là sont-ils bien réellement Français ?

Les lenteurs de l'Amérique à approuver le traité sont d'autant plus regrettables qu'il y a de nombreux points noirs à l'horizon, comme le constate le Comité Duplex.

Les 40.000 hommes parfaitement armés et équipés que le général Von der Goltz avait massés dans les provinces baltiques, sont en pleine révolte, dit le gouvernement allemand. Ils ont des prétentions inadmissibles et refusent d'obéir aux ordres qu'on leur

transmet. La nouvelle n'a surpris personne, on l'attendait depuis longtemps.

Cette révolte, si révolte effective il y a, car au fond rien ne dit que le gouvernement qui blâme tout haut soit aussi désolé en réalité qu'il le dit, cette résistance d'un corps d'élite aux ordres qu'on lui donne — officiellement — c'est tout simplement une manœuvre des pangermanistes et des partis militaires qui refusent d'exécuter le traité de Versailles contre lequel leurs représentants ont voté à la Chambre.

Ici encore, la Conférence de la Paix fait assez tristement figure, car quel moyen a-t-elle de se faire obéir ?

Les Polonais sont mécontents — on le serait à moins —, les Danois, dit les Boches se moquent dans les régions où devait avoir lieu un plébiscite, qu'ils devaient évacuer, et où ils font le désert, ne le sont pas beaucoup moins.

Et ici encore on se demande comment la Conférence va s'y prendre pour être écoutée.

Ce dont on peut être sûr, c'est que ces mouvements de résistance à mains armées ne sont que le prélude de l'opposition effective que les Allemands vont faire à l'exécution des clauses du traité de paix. Vous verrez, demain, quand on demandera l'extradition du kaiser, ce qui se passera en Allemagne — et pour les règlements financiers et pour tout, pour tout, comme il va en s'accroissant le mouvement de protestation et de résistance.

Il ne saurait en être autrement, puisque l'on n'emploie pas la force que seule les boches respectent.

Et alors, vous voyez d'ici ce que seront les décisions — heureuses euhémisme — de la Société des Nations. Il sera curieux de voir comment ses décisions seront accueillies et surtout exécutées.

Pauvre Société des Nations, Supernation, comme a dit M. Charles Benoist, — rêve creux d'œuvres bien intentionnées, mais sans aucune idée pratique.

Tout cela au fond est assez triste et ne prépare pas le relèvement des affaires et de la production mondiale — ni même hélas celui de la France !...

M. Klotz a affirmé à la tribune de la Chambre que l'Allemagne verserait aux Alliés, en 34 annuités, une indemnité dépassant 800 milliards dont la moitié environ reviendrait à la France.

Le Temps consacre à cette question, capitale pour notre pays, un long article particulièrement intéressant. Notre confrère établit nettement que nos ennemis font de leurs mieux pour se soustraire à leurs engagements puisqu'aucun crédit destiné aux paiements n'est inscrit au budget allemand. Le Temps établit nettement, par des exemples impressionnants, que les Boches s'efforcent de dissimuler « leurs ressources pour que nous ajoutions foi à toutes leurs protestations d'insolvabilité. Mais quand même on supposerait qu'il n'y a aucune sincérité dans leurs plaintes, il n'en resterait pas moins vrai que leur attitude est celle de débiteurs qui paieront le moins possible. Il s'agit donc de les contraindre à payer dans toute la mesure où ils en sont capables, et de garantir la France contre les conséquences de leur détresse ou de leur mauvaise volonté.

On n'y réussira évidemment que s'il existe une solidarité interalliée. Sans solidarité financière, comment la France ferait-elle face à ses charges le jour où l'Allemagne se déroberait à ses engagements ? Et sans une solidarité politique que renforcerait la solidarité financière, comment astreindrait-on les Allemands à payer dans dix, vingt ou trente-six ans, quand le monde aura tellement changé d'aspect ?

M. Bedouce a dit : « Le traité qu'on nous présente doit être suivi et complété d'un traité financier et économique entre la France et ses alliés. » Oui, c'est à cette conclusion qu'on revient quand on examine la question posée par M. Klotz : « L'Allemagne paiera-t-elle ? » Et c'est sur ce point-là qu'il serait le plus utile, le plus urgent même, de compléter les explications apportées par le gouvernement français.

« Espérons que l'entente financière interalliée interviendra bientôt ; elle est indispensable à la vie des pays qui ont lutté pendant cinq ans, côte à côte pour le triomphe du droit. »

On sait que la Conférence a sommé l'Allemagne de supprimer l'art. 61 de sa constitution qui ouvre les voies au rattachement de l'Autriche au Reich allemand.

Les Boches ont répondu avec impudence... comme il fallait s'y attendre. Ils affectent de croire, que l'article 80 du traité de Versailles n'interdit l'absorption de l'Autriche par l'Allemagne que par la force, ce qui n'est nulle part dans le traité.

Les Allemands ajoutent, au surplus, que le traité n'étant pas encore ratifié par les Alliés, ces derniers ne sauraient y chercher une base justifiant des mesures de rigueur pour le faire respecter.

On ne saurait se moquer avec plus d'impudence des plénipotentiaires alliés.

Nos ennemis veulent se persuader qu'ils peuvent se soustraire aux obligations précises qu'ils ont signées. Il faut enrayer cette tendance fâcheuse. Pour cela, un seul moyen : parler aux centraux le seul langage qu'ils comprennent, celui de la force. On ne parle pas avec Berlin, on ordonne. Par ce procédé seulement on fera une besogne utile et durable.

Nos communications ferroviaires

La Commission interalliée s'occupe actuellement à Paris, de la grave et importante question des chemins de fer internationaux. Il est agréable de penser que nous nous sommes rendus compte, parmi les puissances de l'Entente que si l'Allemagne a pu prendre, après 1870, le formidable développement dans le monde qu'elle a pris, elle l'a dû autant à ses moyens de transport par canaux, par chemins de fer et sur ses routes, qu'à ses traités de commerce, à ses banques, à ses cartels ou à ses dumpings.

L'Allemagne avait compris que les chemins de fer étaient de merveilleux instruments, et elle n'a pas cessé de les améliorer, d'en faire construire de nouveaux, et d'essayer, avec ses capitaux, d'acheter le contrôle des chemins de fer existants.

Rappelez-vous que de 20.000 km. en 1870, les chemins de fer allemands sont passés à plus de 60.000 km. au moment où la guerre a éclaté. Rappelez-vous l'Orient-Express que contrôlait l'Allemagne, et rappelez-vous aussi son fameux projet de Berlin-Bagdad.

Aujourd'hui un autre problème se pose qui est d'une importance absolument capitale. Il s'agit de créer un chemin de fer qui réunisse le Nord au Sud, c'est-à-dire que l'on voudrait obtenir une voie de communication qui permettrait à l'Angleterre, à la Belgique, au Nord et à l'Est de la France de correspondre avec l'Italie sans avoir recours aux réseaux allemands, c'est-à-dire une ligne qui ferait concurrence à celle du Gothard, lequel, on le sait est sous la dépendance allemande.

Cette nouvelle ligne devrait aller à travers le massif suisse de de Lotschberg, vers Delle venant de Berne, par un tunnel de 14 km. à travers la montagne.

L'exploitation de ce tunnel fut ouverte en juin 1913, et en pleine guerre, on a fait entre les stations de Granges et de Moutiers sur la ligne Delle-Berne, un autre tunnel très court qui permet d'éviter un parcours de 25 km. en pente.

Le Lotschberg qui se prolonge de Delle, soit sur Boulevard par Chamonix et Reims, soit sur Calais par Nancy, soit sur Ostende par Metz, le Luxembourg et Bruxelles, est la véritable voie par laquelle les alliés peuvent libérer l'Italie de l'empire allemand, organiser entre elle et eux des courants divers nouveaux et détourner partiellement les trafics effectués, jusqu'ici par le Gothard.

Cette route, est en effet plus courte que celle du Gothard pour les relations d'un point quelconque de la Belgique, et par conséquent, de l'Angleterre, avec Milan ou avec Gènes.

Prenez un exemple : parlant d'Anvers par cette ligne à Gènes, la distance est de mille km. environ. Faites le même chemin par le Gothard vous avez 1.150 km. environ.

D'Anvers également à Milan, l'itinéraire du Gothard donne 975 km. et l'autre 960. Il en est de même pour la zone française qui suit la frontière de Dunkerque à Belfort ; et cette ligne qui peut être très facilement améliorée, et très facilement outillée comme il convient permet également de desservir partiellement, l'Alsace-Lorraine et la rive gauche du Rhin.

cord, et il semble qu'ils soient actuellement en bonne voie de le faire. Il faut un programme commun et il est excellent de faire remarquer que la Belgique se trouve, dès à présent consultée et invitée à dire son mot au sein de la commission interalliée qui s'occupe de cette question des communications ferroviaires.

Jusqu'ici l'Orient-Express et le Gothard étaient les deux grandes lignes connues. L'Allemagne va reprendre son influence sur ces lignes ; il faut, par conséquent, que les autres nations comprennent qu'elles doivent être désormais à l'abri des changements qui peuvent se produire dans la politique allemande, et que pour atteindre ce but, il faut que leurs communications soient indépendantes dans les mesures où faire se peut.

INFORMATIONS

L'Assemblée autrichienne vote le traité

L'Assemblée nationale a discuté le traité de paix de Saint-Germain. Après de longs débats, le scrutin a donné 400 voix pour la signature, 25 contre et 50 abstentions.

Le chancelier Renner est parti pour Saint-Germain, afin de désigner le traité.

Le traité bulgare est prêt

Le traité bulgare est terminé. Lundi, il a été envoyé aux puissances à intérêts limités et sera communiqué à la délégation bulgare dans le courant de la semaine.

Le traité bulgare sera remis mercredi

Deux points du traité ont été réservés pour l'avenir : 1^o la question de la Dobroudja du Sud, à régler entre Sofia et Bucarest ; 2^o le mécanisme qui permettra à la Bulgarie, dépossédée de la Thrace, d'avoir un débouché sur l'Égée.

Mercredi après-midi, le Conseil suprême fera remettre le texte du traité, sans aucun appareil, à la délégation bulgare.

La démobilitation anglaise

Le ministre de la guerre annonce que, depuis l'armistice jusqu'au 3 septembre, 134.954 officiers et 3 millions 81.088 hommes de l'armée britannique ont été licenciés ou démobilisés.

Le mark est tombé à moins de cinq sous !

Le change sur Berlin a atteint un nouveau record de baisse à la bourse de Genève, où le mark ne vaut plus que 24 centimes 975, baissant de 25 centimes. La couronne a été cotée 10 centimes et quart.

La Belgique reprend les relations commerciales avec la Hongrie

D'accord avec les puissances associées, le gouvernement belge a décidé de rétablir les relations commerciales avec la Hongrie. Cette mesure n'implique en rien la dérogation aux conditions applicables en Belgique au point de vue du contrôle des exportations et importations. L'exportation du matériel de guerre en Hongrie reste interdite.

Manifestation francophile à New-York

Une réception a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville de New-York, au cours de laquelle des messages de MM. Poincaré et Clemenceau ont été lus. MM. Myron Herrick, ancien ambassadeur à Paris, et Jusserand, ambassadeur de France, ont prononcé des discours. M. Jusserand, après avoir rappelé que la dernière bataille de la Marne avait commencé quand on célébrait l'anniversaire de La Fayette, l'an dernier, a rendu hommage à la mémoire du président Roosevelt.

« Des nouvelles des difficultés de la reconstruction sont parvenues jusqu'ici, a-t-il dit ; mais il ne faut pas croire que la France est inactive. »

Les Tchèques ne signeraient pas

On apprend que la Tchéco-Slovaquie menace elle aussi de ne point signer le traité de paix avec l'Autriche, si elle n'obtient pas satisfaction au sujet du bassin de Teschen.

Comment Lénine civilise

Le communiqué de l'état-major finlandais signale que les communistes qui évacuent les villages de la frontière de l'Ingrie obligent la population à opter entre le service militaire ou les travaux forcés.

On perçoit au loin des bruits intermittents de violente canonnade dans la direction de Krasnoïa-Gorka.

Les allemands à Mitau

Le correspondant du « Stockholm Tidningen » à Helsingfors annonce que les soldats du général Von der Goltz, qui se trouvent à Mitau, ont décidé de se déclarer indépendants de l'Allemagne et d'établir une république libre. Le nombre de ces soldats est d'environ quarante mille.

On dit que sur la frontière de Prusse orientale se trouve une autre force de soixante mille hommes désireux de se joindre aux partisans de la nouvelle république dont la création est envisagée.

La marche vers Petrograd

La Kravynaya Gazetta annonce que la population civile a été évacuée de Cronstadi, Krasnaya, Gorskia et autres places fortes, dans l'intérieur de la Russie.

Un aviateur voulait attenter à la vie du président Wilson

Rozier Wickard, ancien capitaine aviateur américain, a été arrêté sous l'inculpation d'avoir voulu attenter à la vie du président Wilson. Wickard aurait dit :

« L'homme qui aura le courage de le tuer entrera dans l'histoire. J'espère que je serai cet homme. »

Les pertes italiennes sur les fronts des Alliés

D'après une statistique publiée par le « Popolo Romano », l'armée italienne a subi, sur les fronts alliés, les pertes suivantes : 4.375 morts et 6.359 blessés en France ; 2.841 morts et 11.712 blessés en Macédoine.

D'autre part, les armées alliées auraient subi sur le front italien les pertes suivantes : la France, 598 morts et 2.302 blessés ; l'Angleterre, 1.559 morts et 5.073 blessés ; l'Amérique, 1 mort et 15 blessés.

Les élections auront-elles lieu le 9 novembre ?

On disait lundi, dans les couloirs de la Chambre que nous ne devons attendre les élections que le dimanche 9 novembre. Mais la date du 9 novembre serait, aurait déclaré M. Clemenceau, la date tout à fait extrême.

L'affaire Caillaux

La Commission d'instruction de la Cour de justice a tenu une deuxième séance lundi afin de procéder à l'examen du mémoire qui lui avait été remis par les défenseurs de M. Caillaux.

Ce mémoire tendait à l'ouverture d'un supplément d'information sur divers faits relevés par l'instruction. Nous croyons savoir que la Commission s'est refusée à faire droit à cette requête.

La Commission s'est ensuite ajournée à huitaine, date à laquelle elle prendra connaissance de l'arrêt de renvoi devant la Cour de justice.

Les morts glorieux

M. Henri Martin, président du conseil général de la Seine, vient d'adresser une lettre à M. Clemenceau pour se faire l'écho auprès du président du conseil des plaintes d'un grand nombre de familles qui sollicitent le retour gratuit de la dépouille mortelle de leurs enfants tombés pour la défense du pays au cours de la guerre.

CHRONIQUE LOCALE

La Musique du 7^e

Une nouvelle fâcheuse circulait hier en ville : la musique du 7^e, disait-on, allait être supprimée ; ou plus exactement, les musiciens du 7^e quittaient notre garnison pour être affectés à la musique d'un régiment de la région.

Une circulaire ministérielle, parue ces jours derniers, indiquait que, dans les villes, sièges d'une brigade ou d'une division, les musiques militaires allaient être fondues en une seule.

Cette mesure s'expliquait par le manque de musiciens. Il est certain que par suite de la démobilisation, on ne doit plus pouvoir assurer le contingent normal de musiciens pour former une musique par régiment.

Des villes comme Montauban, comme Toulouse, avant la guerre avaient 2 ou 3 musiques militaires ; ce n'est peut-être plus possible aujourd'hui. Alors, réunir les éléments de chaque régiment, les grouper, de façon à former une seule musique, s'explique, se justifie.

Mais les villes de garnison comme Cahors, qui ont la ressource de posséder des éléments pour constituer une musique, — et les Cadurciens ont pu se rendre compte, le jour de la réception du 7^e, le dimanche 31 août et le dimanche 6 septembre que les éléments du 7^e sont bien suffisants et excellents — ces villes seraient obligées de céder leurs musiciens ?

On priverait les populations de ces villes de leur distraction hebdomadaire, « du concert militaire » ? Est-ce possible ? Mais si le 7^e n'avait pas eu un nombre suffisant de musiciens pour donner des concerts publics, est-ce que la brigade, la division, la région leur en auraient fourni ? Non, sans doute.

Du reste, avant-guerre, au départ de la « classe », notre ville restait au moins 3 mois sans concert militaire, faute de musiciens suffisamment formés.

Que faisait notre population ? Elle attendait la réorganisation de la musique ; mais pendant ce même laps de temps, les villes voisines qui possèdent 2 et 3 régiments n'étaient pas privées de concert militaire.

Si donc, le 7^e a le bonheur d'avoir pu conserver quelques soldats musiciens, qu'on les lui laisse, car, on peut bien le dire, sans crainte de démenti, c'est bien encore notre ville qui de toutes les villes de la région, a le plus pâti du manque de distractions et de ressources pendant la guerre.

Il suffira à nos autorités de le dire à qui de droit, pour qu'elles soient entendues et pour que la nouvelle qui circule en ville reste une simple nouvelle, une fausse nouvelle.

Légion d'honneur

L'Officiel publie les nominations posthumes au grade de chevalier de la Légion d'honneur des officiers du 7^e dont les noms suivent :

Pichoz Emile-Octave, sous-lieutenant au 7^e rég. d'infanterie ; officier ayant toujours fait preuve des plus belles qualités militaires. Grièvement blessé à l'ennemi devant Bertrix, est décédé en captivité des suites de ses blessures, le 22 août 1914. A été cité.

Gaud Pierre-André-Henri, sous-lieutenant au 7^e rég. d'infanterie ; a trouvé une mort glorieuse, le 22 août 1914, à Bertrix, au moment d'aborder l'ennemi. A été cité.

Larvor Jacques, sous-lieutenant au 7^e rég. d'infanterie ; officier courageux et dévoué. A trouvé une mort glorieuse, le 31 décembre 1914, au combat de Mesnilles-Hurlus. A été cité.

Lafaille Louis-Edmond-Jean-Baptiste, sous-lieutenant au 7^e rég. d'infanterie ; vaillant officier, ayant en maintes circonstances donné des preuves de bravoure et de son entraînement. Tombé glorieusement pour la France, à la Harazée, le 29 mars 1916. A été cité.

Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 207^e dont les noms suivent :

Gardes Simon-Antoine, sergent au 207^e rég. d'infanterie ; brave sous-officier. Tué en Champagne, le 20 décembre 1914, en faisant bravement son devoir. A été cité.

Andrieu Albert, soldat au 207^e rég. d'infanterie ; bon soldat, tué le 3 août 1916 à l'attaque du village de Fleury (Verdun). A été cité.

Citations à l'ordre de l'armée

L'Officiel du 8 septembre, publie les citations à l'ordre de l'armée suivantes :

Lacade Henri-André, capitaine adjudant-major, commandant le 2^e bataillon du 7^e rég. d'infanterie ; commandant de bataillon énergique et plein d'entrain, a parfaitement dirigé son unité à Hangard et à Vierz, a fait preuve d'une grande bravoure personnelle, le 2 juin 1918, faisant lui-même le coup de feu et abattant quatre Allemands. A été blessé au cours de la journée.

Mazalrev Robert, capitaine commandant le 1^{er} bataillon du 7^e rég. d'infanterie ; commandant de bataillon énergique et dévoué. A été grièvement blessé, le 2 juin 1918, en assurant la défense d'un point important à l'ouest de Vierz, avec les derniers survivants de son bataillon. Deux blessures antérieures. Deux citations.

Lyonnet Jean-Marie-Edouard, lieutenant à la compagnie hors rang du 7^e rég. d'infanterie ; officier d'une haute valeur morale, courageux et dévoué. A été grièvement blessé, le 2 juin 1918 en tentant un retour offensif sur les positions ennemies. Deux blessures antérieures. Deux citations.

Nos félicitations.

Votes de nos députés

Sur l'amendement de M. l'abbé Lemaire, repoussant tout sectionnement électoral, nos députés ont voté : contre 157. MM. de Monzie et Bécays.

La Chambre a adopté l'amendement par 286 voix contre 157.

Et la guerre continue

Pour corroborer mes derniers renseignements, je livre aux lecteurs du « Journal du Lot » les lignes suivantes reçues aujourd'hui de Metz d'un médecin-major qui s'est fait une spécialité dans le genre de maladies que l'on devine.

Un ordre du jour lu aux troupes de la région de Metz, donne cette précision : « On a désormais la preuve que des femmes sont payées par des agents allemands pour contaminer le plus grand nombre de soldats possibles. »

Quercinois ! conservez-vous robustes et vigoureux pour nos belles méridionales ! Attention !

Ant. CHÉRY.

Au 7^e

M. Courbil, lieutenant à titre temporaire, au 7^e d'infanterie est promu au grade de sous-lieutenant à titre définitif, pour prendre rang du 24 octobre 1918.

Compatriote

Nous apprenons avec plaisir que notre si vaillant compatriote le capitaine Georges Delmas, vient d'être promu officier de l'ordre du Nicham Ifikhar, par le Bey de Tunis, sur la proposition du chef de l'armée du Levant.

Après une petite opération guerrière contre une tribu de brigands, tristement célèbre dans le pays, M. le Capitaine Delmas a obtenu la reddition entière de cette tribu.

On voit que le vaillant officier n'a pas encore clos la série des hauts faits dont il fut le héros pendant la guerre.

Nous lui adressons nos sympathiques félicitations.

Médailles d'honneur du travail

Des médailles d'honneur en argent du travail sont accordées en faveur des ouvriers ou employés occupés dans le même établissement industriel ou commercial :

M. Cougot Jean-Henri, garçon de laboratoire dans la maison E. Paulus, à Cahors ;

M. Gonsowski Jean-Philippe, ouvrier cordonnier dans la maison ouverte Barel, à Lalbenque ;

M. Vié Auguste, contre-maître dans la maison E. Clavières, à St-Martin-le-Redon.

Nos félicitations.

Enseignement primaire supérieur

M. Cougot, directeur de première classe de l'école primaire supérieure de Murat, est nommé directeur, même classe, de l'école primaire supérieure de Luzech, en remplacement de M. Barré, nommé directeur de l'E. P. S. du Château-du-Loir.

Sur le quai Cavaignac

Depuis quelque temps, les quais Cavaignac paraissent destinés à devenir le dépôt d'une partie de la ville.

On peut voir, à quelques mètres du parapet, et cela sur une assez grande distance des amas de débris déposés par qui ? On ne le sait pas.

Les quais qui par leur ombrage, sont un lieu charmant de promenade pour les Cadurciens, mériteraient d'être tenus dans un état absolu de propreté.

Il suffirait d'interdire d'y déposer des ordures et de sévir contre ceux qui passeraient outre à cette interdiction.

L. B.

Amusements stupides

Dans la nuit de dimanche, des individus se sont amusés à tirer des coups de revolver. C'est probablement une bande joyeuse qui voulait rire un brin. La police a ouvert une enquête et les malins tireurs pourraient bien regretter leur acte stupide.

Une bonne mesure vient d'être prise par l'autorité militaire.

En raison des méfaits que de jeunes malandrins commettaient trop souvent dans notre ville, l'autorité militaire a décidé d'organiser des patrouilles.

Ces patrouilles pourraient réserver de désagréables surprises à ceux qui, la nuit, jouent aux apaches.

Nécrologie

Nous apprenons avec regret le deuil cruel qui vient de frapper M. Maneyrol, le sympathique greffier du tribunal de commerce de Cahors. Son père, M. Eugène Maneyrol est décédé à Marmande le 1^{er} septembre 1919.

Nous adressons à M. Maneyrol et à sa famille nos sincères condoléances.

Obsèques

Mardi matin, ont été célébrées les obsèques du jeune Lucien Bastit, tué dans la catastrophe de chemin de fer, qui s'est produite à St-Jory.

Le char funèbre était recouvert de magnifiques couronnes ; tous les camarades de la petite victime marchaient en tête du convoi.

Une foule considérable, parmi laquelle se trouvaient le colonel et la plupart des officiers du 7^e avant tenu à témoigner à la famille sa vive sympathie.

En l'absence du père, M. le lieutenant Bastit, et de la mère, en traitements à l'hôpital de Toulouse, le deuil était conduit par MM. Courtiau, le grand-père, l'oncle et Mme Courtiau la grand-mère de la jeune victime.

Au cimetière, M. Paumès a adressé en ces termes, au nom du Proviseur, des professeurs et des élèves du lycée Gambetta, le dernier adieu au jeune Lucien Bastit, élève du lycée.

DISCOURS DE M. PAUMÈS

MESDAMES, MESSIEURS,
Au nom du Proviseur qu'une douleur récente éloigne encore de nous, pour tous mes collègues et pour tous nos élèves, j'ai eu de mon devoir de porter à une famille de braves gens si cruellement éprouvée et si injustement, notre sympathie la plus tendre et la plus émue.

C'est tout un foyer qui est menacé de s'éteindre et c'est l'étoile de la plus colorée et la plus bruyante que nous sommes venus porter ici, amortie dans ce tombeau. Pauvre petit Lucien, joli et gracieux enfant, joyeux et charmé des tiens ; bon petit élève, promesse pour tes maîtres ! Tu ne courrais plus si empressé vers ta classe ; tu y venais toujours des premiers et, en attendant les autres, près de la surveillance attendrie, tu ne chantaient plus les chansons d'enfant. Puis quand venait la classe tu allais sérieux et attentif ; tu écoutais, tu retenais surtout, docile sans cesse et toujours curieux. Et au jour des récompenses, tu emportais toutes les couronnes. Il y a un mois à peine, nous les admirions qui chargeaient lourdement tes bras fragiles.

Au logis qu'assombrissait souvent la pensée du papa, soldat dans la tranchée ou captif en l'attente aux geôles hideuses d'Allemagne, tu étais la foi vivante en un retour triomphal, puis l'espérance d'une vie harmonieuse au sein d'une famille vaillante qu'avait grandie le travail dévoué et loyal.

Une boussolade effroyable a dispersé ce rêve qui avait commencé dès le retour réalisé du papa si attendu. Et tu en es la première victime.

Le berceau, à peine quitté, la tombe s'est ouverte.

Nous nous pas raison d'être surpris que de si terribles malheurs soient encore possibles ? Il nous semble que l'homme qui est si capable de science les éviterait s'il voulait être entièrement de dévouement.

Après cinq ans d'admirables sacrifices où par nos soldats la France a, sans compter,

versé des flots de son sang le plus pur pour délivrer le monde de la haine, nous devrions nous écarter de la bonté. Si chacun se souvenait qu'il ne peut rien sans les autres, s'il réalisait tout ce qu'il peut pour les autres, des enfants innocents ne seraient pas fauchés à l'aube de la vie.

Dans notre France qui s'est si généreusement donnée, plus jamais le malheur ne devrait avoir une part de responsabilité humaine.

Mes chers enfants, je sais qu'il est de votre âge que votre esprit ne soit pas toujours penché vers la douleur. Pensez cependant à la leçon que vous donne votre petit camarade. Quoi que vous ayez choisi parmi les travaux nécessaires de l'existence, donnez-lui votre conscience, votre dévouement. Songez aux autres en travaillant pour vous. En aimant vos semblables, ce qui dépend de vous se fera mieux. Et il n'y aura plus de victimes innocentes.

Mon cher petit Lucien, tu es déjà sur les bords de cette éternité mystérieuse où rien ne s'évanouit, ni l'espoir, ni le bonheur, ni l'image d'enfant d'une figure volée de larmes. Laisse aux tiens qui sont cette fois encore affligés, l'espoir que leur douleur s'apaisera bientôt. Que tombe leur désolation, par la guérison heureuse de tous ceux que tu as laissés si cruellement meurtris. C'est le vœu qui jaillit du cœur de cette grande foule d'amis qui sont venus te faire une couronne de tendresse et de pitié.

Nous adressons aux malheureux parents nos vives condoléances et nous faisons des vœux sincères pour le rétablissement de M. le lieutenant Bastit, de Mme Bastit et de leur fils, tous trois grièvement blessés dans la terrible collision de jeudi dernier.

La collision de St-Jory

Parmi les victimes de la collision des express de St-Jory, se trouvent M. le sous-lieutenant Lugol et sa jeune femme.

M. et Mme Lugol partaient en voyage de noces. Tous deux ont été contusionnés mais leur état n'inspire aucune inquiétude. Ils sont en traitement à l'Hôtel-Dieu, à Toulouse.

M. Lugol est le fils du dévoué directeur de l'École publique de Salviac.

Association amicale des officiers de complément

L'Association amicale des officiers de complément du Département du Lot a vu ses membres dispersés par la guerre. Plusieurs d'entre eux sont tombés glorieusement au champ d'honneur et leur souvenir reste vivant dans notre mémoire.

La démobilité a maintenant ramené dans leurs foyers les survivants de la Société de 1914 éparpillés dans les divers régiments de Cahors et de la région. Sont aussi rentrés en Quercy de nombreux officiers des réserves appartenant aux promotions de la guerre. Ces énergies doivent se grouper pour une action nouvelle.

A Figeac vient de se former une société d'officiers de complément. Cet exemple montre l'opportunité de réorganiser, à Cahors, cette Association amicale dont la guerre a interrompu le fonctionnement, mais qui existe toujours au point de vue légal et qui possède même quelques ressources en caisse. Nous espérons que de nombreux adhérents nouveaux viendront grossir notre ancienne phalange et former avec elle un groupement important, susceptible d'action utile par la solidarité et dans le culte des Morts.

Nous prions tous les camarades, anciens et nouveaux, que cette idée peut intéresser de se réunir à l'Hôtel-de-Ville de Cahors, le mercredi 10 septembre courant, à 7 heures 1/2.

Le Président de l'Association amicale, PANOUZE.

Commandant en retraite, Officier de la Légion d'honneur.

La fête du faubourg St-Georges

La fête du faubourg St-Georges qui avait été organisée avec un goût parfait, a obtenu le plus vif succès.

On peut dire que tout Cahors a assisté à cette fête, car, à la fin du concert militaire qui avait lieu sur les Allées Fénélon, la foule qui venait d'applaudir nos excellents musiciens du 7^e, fut pour but de promenade, le faubourg St-Georges.

Les couples de danseurs étaient fort nombreux, la bataille de confetti fit rage, si bien qu'au matin c'est par énormes blocs que le cantonnier les rejetait sur les accotements de la chaussée.

Le balaiât décoré avec art : banderoles, guirlandes de bûis, drapeaux,

bouquets, gerbes de fleurs faisaient le meilleur effet, éclairés par des lampes multicolores électriques.

La lumière électrique était fournie gracieusement par M. Bonnet, filateur.

Dans la journée de lundi, des jeux divers très réussis ont eu lieu, pour la plus grande joie des spectateurs. Nos félicitations aux organisateurs.

L'ajournement de la grève du 21 juillet

Les Syndicats adhérents à la Bourse du travail, réunis en assemblée générale, ont voté un ordre du jour par lequel ils font confiance au Congrès confédéral de Lyon pour déterminer la part de responsabilité de chacun dans l'ajournement de la grève générale, décidée pour le 21 juillet.

Tribunal correctionnel

Audience de vacation du 6 septembre 1919

COUPS ET BLESSURES

Un manoeuvre espagnol travaillant sur la ligne Cahors-Moissac, David Cabanero a frappé avec violence un de ses compagnons et l'a blessé.

Cabanero ne se présente pas à l'audience. Par défaut, il est condamné à 1 mois de prison.

Un autre manoeuvre espagnol, Martin Sancha, est condamné à 1 mois de prison pour coups et blessures et pour infraction à la loi sur le séjour des étrangers en France.

Vol

Un jeune domestique, d'Anglars-Juillac, est poursuivi pour vol, deux mois de prison.

Marché du travail

L'Officiel publie la situation du marché du travail pendant la semaine du 25 au 30 août 1919, dans le Lot.

Nombre de placements : 10 hommes, 2 femmes.

Demandes d'emplois non satisfaites : 6 hommes, 2 femmes.

Offres d'emploi non satisfaites (usagers et manoeuvres industriels) : 8 hommes, 3 femmes.

Autres travailleurs : 7 hommes, 4 femmes.

Lauzès

Ainsi que nous l'avons annoncé, le mariage de Mlle Jeanne Lompech avec M. Julien Delpech, a eu lieu mercredi 3 courant.

Les jeunes filles de Lauzès, voulant témoigner leur sympathie à la jeune mariée, lui ont offert un superbe bouquet. Très sensible à cette marque d'attention, Mme Delpech a chaleureusement remercié ses fidèles amies, et les a assurées de toute son amitié.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 50.

Contre les Bolchevistes

De Londres : Le général Youdenitch a déclaré au correspondant du Daily Express qu'il lui sera impossible de prendre Petrograd avec son armée tant qu'elle sera dans l'état lamentable où elle se trouve.

Esthoniens et Bolchevistes

De Londres : Un radio bolcheviste déclare que le gouvernement Esthonien a offert la paix aux Soviets : les négociations doivent avoir lieu prochainement à Pskoff.

Les Trésors Turcs

De Constantinople : Le gouvernement Turc se propose de vendre les trésors de l'Etat, notamment le fameux trône de Delhi.

Les atrocités boches en Silésie

De Varsovie : Les Polonais ont décidé de publier un livre noir où seront relatées les atrocités allemandes en Haute-Silésie.

Renner à Paris

Le chancelier autrichien Renner est arrivé ce matin à 8 h. 40 à la gare de l'Est. Il est parti aussitôt pour St-Germain.

L'Amérique et le traité

De Washington : Le sénateur Lodge a déclaré que le traité de paix sera déposé mercredi soir sur le bureau du Sénat.

L'accord Anglo-Persan

De Londres : Le ministre des affaires étrangères de Perse publiera probablement une déclaration au sujet de l'accord Anglo-Persan quand le shah viendra à Paris.

Paris, 13 h. 40.

L'Allemagne et l'Autriche

Le Conseil suprême a terminé ce matin la rédaction de la note à envoyer au gouvernement allemand au sujet de la suppression de l'art. 61 de sa Constitution (annexion de l'Autriche à l'Allemagne).

En Albanie

La délégation italienne dément la nouvelle disant que les Albanais, en pleine révolte, auraient attaqué la garnison italienne en Albanie.

Grèce et Angleterre

D'Athènes : Les gouvernements Hellénique et Anglais ont signé, hier, une convention suivant laquelle une nouvelle mission navale britannique, sous la direction de l'amiral Kelly, est mise à la disposition du gouvernement grec.

Paris, 14 h. 30.

En Roumanie

La légation de Roumanie publie une note concernant la lettre du prince Carol au roi son père. Cette note déclare qu'aucune conclusion ne doit être tirée de cette lettre avant la délibération du gouvernement et la sanction. Actuellement le prince Carol commande son régiment sur le front de la Thessalie, son unique préoccupation devant être l'accomplissement de ses devoirs de prince et de soldat.

La Roumanie ne signera pas

La Roumanie ne signera vraisemblablement pas le traité autrichien, elle remettrait la signature à plus tard.

Le départ de M. Tittoni

M. Tittoni quittera Paris vendredi soir.

L'Allemagne et l'Autriche

Contrairement aux premières nouvelles, le Conseil suprême n'a pas achevé, ce matin, la réponse à faire à l'Allemagne au sujet de l'art. 61.

REMERCIEMENTS

Les familles BASTIT, COURTIAU et tous les autres parents, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de Monsieur Lucien BASTIT

Domestique demandée

pour soins du ménage, repassage, couture. Très bonnes références.

Ecole Primaire Supr de Montcuq.

A VENDRE

Une machine à écrire REMINGTON avec une presse à copier, le tout en très bon état.

S'adresser : 7, rue St-Maurice, Cahors

On demande

A ACHETER UNE CHEVRE donnant par jour 1 litre 1/2 de lait. Faire offres au garde de Dégagnac (Lot).

Les Chambres de Commerce

ET

le Monopole des Pétroles

La Chambre de Commerce de Beaune vient de prendre la délibération suivante dont les termes, par leur franchise courageuse, méritent d'être reproduits :

« La Chambre de Commerce de Beaune, réunie en Assemblée extraordinaire le jeudi 21 août 1919 a pris la délibération suivante concernant le projet de « Monopole d'importation des pétroles et essences » déposé par M. Klötz :

« Considérant que dans tous les monopoles, l'Etat a toujours fait preuve de la plus parfaite incomptence commerciale ;

« Que si un commerçant ou un industriel conduisait ses affaires comme l'Etat conduit les siennes, il irait infailliblement à la faillite ;

« Que nous en avons eu malheureusement trop souvent la preuve pendant cette guerre, en ce qui concerne les tabacs, « allumettes, etc., etc... dont il n'a pas même su assurer une fabrication suivie ;

« Que la création de ces monopoles d'Etat ne tend à rien autre que de créer des places nouvelles et nombreuses de fonctionnaires ;

« Que tout homme devenu fonctionnaire est un capital qui s'atrophie des trois quarts ;

« Que, dans ces conditions, il faut s'opposer énergiquement à l'ingérence de l'Etat dans toute entreprise commerciale ou industrielle.

« C'est pourquoi notre Chambre conclut, avec la dernière énergie, au rejet du projet de « Monopole d'importation des Pétroles et Essences. »

Etablissements BRUEL, Filie SOULLAC (Lot)

ATELIERS DE RÉPARATIONS D'AUTOMOBILES ET MOTEURS

Sous la direction de M. JULIEN MÉCANICIEN-SPECIALISTE des 1^{ères} maisons de construction de Paris

Réparations et mise au point de tous véhicules et moteurs. — Pièces détachées. — Soudure autogène. — Travaux de tour. — Réparations de carrosseries. — Garnitures de capotages. — Remise en état de magnétos. — Réparations et charges d'accumulateurs. — Accessoires. — Pneumatiques. — Bougies. — Transports marchandises par camions-automobiles. — Locations de voitures automobiles pour courses et tourisme.

Section Electricité

SOUS LA DIRECTION DE M. LEIBINSON, Ingénieur electricien diplômé.

Installations basse et haute tension. — Forcé. — Lumière. — Sonneries. — Téléphones. — Réparations dynamos et magnétos. — Bobinage C. C. et C. A. — Surveillance et entretien d'usines. — Etudes. — Calculs. — Devis. — Dessins. — Fourniture de matériel.

Télégrammes : BRUEL, Souillac.

TELEPHONE : 4.

Automobiles André Citroën

AGENCE REGIONALE NOUYRIT-SALOMON

Pour les essais de la voiture, s'adresser Garage Citroën, place St-Urcisse, et 11, Boulevard Gambetta.

Le Gérant : A. COUESLANT.

Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé).

LE MARIAGE DE MADEMOISELLE GIMEL

Dactylographe Par RENÉ BAZIN De l'Académie Française

VI

LE HAUT-CLOS

« — Bien mis, souvent, avec des monocles. Des jeunes, des vieux, ça vous regarde, ça vous dit tout. »

« — Moi, je rougirais. Que répondez-vous ? »

« — Rien, à moins que ça ne soit trop fort. On trotte ; on fait la sourde ; quelquefois, on entre dans un magasin. Oh ! il y a un apprentissage ! Le mien est fait. Je passerais entre deux files de gendarmes. »

« — Vous êtes vaillante, ma petite. »

« — Je ne suis pas tout ce qu'il faudrait, Madame, mais, vaillante, oui, un peu. Et je ne suis pas la seule. Elles sont plus nombreuses qu'on ne croit, les vaillantes ; et, si vous voulez que je vous dise une pensée que j'ai souvent : le bien, à Paris, est tout à fait chiché ; il est vacciné, éprouvé, poigné, et, avec cela, de belle humeur. J'ai des amis qui n'ont pas des airs imposants ; mais, quand on les connaît bien, on leur découvre de la

vertu, et de la vraie. La plupart feraient des femmes délicieuses. Il y en a un beaucoup de frères, il y a des tendres, des princesses d'élégance, des spirituelles, des... »

« Je m'arrêtais, comprenant que j'étais allée trop loin. Madame Morand ne me répondit pas directement. Elle dit : »

« — Vous rougissez, Mademoiselle Evelyne ? Vous avez bien tort... Je crois ce que vous dites... Tenez, laissez-moi vous servir des confitures de framboises de montagne, comme vous n'en avez jamais mangé à Paris. »

« Pour la première fois, j'eus le sentiment que je ne déplaçais pas. J'en fus tellement contente que j'obéissais à Madame Morand, et qu'il se trouva que j'avais faim. »

« La visite de la maison, — qui n'est pas belle, qui ressemble à la maison de pilote que nous avons vue ensemble, vous souvenez-vous, à Dieppe, le jour du train de plaisir ? — prit trois bons quart d'heure. Il était dix heures quand nous sortîmes. Ah ! quelles délices, s'il avait été là, lui, pour me montrer son pays ! Le soleil partait, la brume envolée, plus de terre sous mes yeux que je n'en ai jamais vu. Devant nous, dans le creux d'où je suis montée, ce matin, jusqu'à Linot, je ne sais combien de vallées basses, de villages, de montagnes et de montagnes. C'est le côté bleu. Autour de nous, à droite, à gauche, des montagnes encore, mais proches et tachetées de forêts, et, entre les grandes pentes, des ondulations couvertes de vignes, de prés, de maisons. »

« — Nous sommes, vous le voyez,

disait Madame Morand, dans la vallée haute, et sur le molard de Linot ; un peu plus loin, voici le molard d'Hostel, avec ses vignes et ses tilleuls ; puis celui d'Aroillière... »

« — Elle se délectait à prononcer ces noms familiers. Moi, je songeais qu'elle ne me parlait pas de son fils. Nous marchions dans des sentiers de paysans, souvent dans l'herbe, et elle s'arrêtait pour me demander : »

« — Vous n'êtes pas lasse ? »

« Je répondais : »

« — Madame, je le suis bien plus quand j'ai fait sept heures de sténographie et de machine. Ce sont les épaules qui sont couraturées, alors, et les mains qui s'enervent. En montagne, aujourd'hui, je marcherais jusqu'à ce soir. »

« Nous arrivâmes à un chemin ; elle se plaça à côté de moi, et me dit, d'un ton qui était, je crois, une récompense, et que j'avais gagné : »

« — Ce matin, quand je vous ai rencontrée, Mademoiselle Evelyne, je venais de la messe. J'y vais chaque jour. Toute ma force est de là. Maintenant que je vous connais, et que je vois que vous êtes une enfant naturellement noble, et si franche, je puis vous avouer le vœu le plus cher